

**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 5 OCTOBRE 2018.**

Etaient Présents : Cyril OZIL, Patrick BERNARD, Charles CROXO, Stéphanie CROXO, Laurent MONDEME, Yves ENGRAND, Gérard HALIN, Jean-Paul PETIT, Christine BUCHON, en cours de
Absents Excusés : Eric LAFONT et Fabienne PESENTI (donne procuration à Yves ENGRAND).
Secrétaire de séance : Stéphanie CROXO.

Ordre du jour :

1-Délibérations à prendre :

- Validation du document unique suite accord du comité technique / CHSCT du centre de gestion pour le blocage de la subvention accordée par le FNP.
- Validation de l'aide au personnel pour la mutuelle et/ou prévoyance suite à l'accord du centre de gestion.
- Aide/subvention à l'association Chavamieux suite à son intervention depuis le début de l'année pour la capture et la stérilisation des chats libres sur la commune.
- Signature de la convention pour le marché de prestations de services : capture et prise en charge des carnivores, ramassage des cadavres d'animaux sur la VP et gestion de la fourrière animale.
- Délibération créant le chemin des grives sur la commune.
- Approbation du rapport de la CLECT/agglo (Commission Locale des Equipements des Charges Transférées).
- Délibération de demande de subvention pour le programme éclairage public pour 2019 du SMEG
- Délibération relative aux OLD.
- Nomination d'Yves ENGRAND au Conseil d'Administration de l'EHPAD.
- Concours du receveur municipal, attribution d'indemnité.

2- Repas des Aînés

3- Réunion des associations + bibliothèque pour 2018

4- Divers

- Signature du compte rendu de la précédente réunion et des délibérations.

Ouverture de la séance à 18h30.

1 – Délibérations

-Document unique :

Document obligatoire

10 voix pour.

-Mutuelle personnel communal :

Proposition de participation de la commune à hauteur de 10 euros par mois pour la mutuelle et de 10€ pour l'assurance « maintien de salaire » pour les salariés à partir 1^{er} juillet 2018.

10 voix pour.

-Association Chavamieux :

Cette association est intervenue sur la commune et a stérilisé plusieurs chats. Comme pour toutes les associations, il est proposé une subvention de 200 euros.

10 voix pour

-Convention SCAPA :

Cette association travaille avec la SPA, et récupère les animaux abandonnés.

Coût de 423.25€ par an HT.

1 abstention, 2 contre, 7 voix pour.

-Création chemin des Grives :

Il est proposé de nommer : « chemin des Grives » le nouveau chemin qui relie le chemin de Gajan au chemin de l'ancienne Gare.

10 voix pour.

-Approbation de la CLECT :

Tous les conseillers ont reçu le document transmis par l'Agglo.
1 abstention, 9 voix pour.

-Subvention SMEG :

Des travaux réalisés par le SIAEP de la Droude sont programmés en 2 tranches, la première en fin d'année concernant le haut de la rue du Château et la rue des Grottes et la deuxième en 2019 de la place de l'Eglise à la rue de la Citerne.

Nous profiterons de ces travaux pour enfouir les lignes électriques et téléphoniques ainsi que l'éclairage public, une subvention peut être demandée pour l'éclairage.

10 voix pour.

-OLD :

Il faut délibérer pour mettre en application la loi sur l'Obligation Légale de Débroussaillage.

Les propriétaires seront informés par lettre recommandée, une permanence sera assurée le vendredi 26 Octobre afin de leur remettre individuellement le plan de leur zone à débroussailler, les noms et adresses des riverains qu'ils doivent contacter et des modèles de lettres.

1 Abstention, 9 voix pour.

-EHPAD :

Au conseil d'administration de l'HEPAD, plusieurs élus ne siégeant plus Yves ENGRAND et Jean-Paul PETIT se portent candidats à ces places vacantes.

Mr ENGRAND et Mr PETIT ne participent pas au vote

8 voix pour.

-Receveur municipal :

Proposition d'indemnité à 100% pour l'année 2018.

2 abstentions, 2 contre, 6 voix pour.

2- Repas des Aînés :

Prévu le Dimanche 9 Décembre.

Stéphanie s'occupera du traiteur et Jean Paul de l'animation.

3-Réunion des Associations :

Prévu Lundi 29 Octobre à 18h30 au foyer.

4- Divers :

-Projet parc naturel régional, un voyage d'information est prévu le 23 Octobre en Provence si un élu veut y participer ?

-Terrain communal Chemin de l'Ancienne Gare. Le propriétaire attenant est intéressé pour l'acquisition de cette parcelle (616m²).

-Terrain multisports : nouveau terrain en vue. Demande de subvention auprès de la Région. Délibération à prendre pour autoriser le Maire à demander cette subvention.

10 voix pour.

- Agence postale : le contrat arrivant à terme à la fin de l'année, proposition d'un contrat de stagiaire puis titularisation au bout d'un an.

10 voix pour.

- Jardin d'enfants : obligation de mise aux normes : 2 devis un à 3416€, l'autre à 4100€ HT.

Le chantier est attribué à l'entreprise la moins disante.

10 voix pour

La séance est levée à 20H00.